

**Barentz.**

Barentz Ingrédients Canada Inc.  
141 Hamilton Rd  
New Hamburg, ON, N3A 2H1  
Canada  
800-565-2474

**PRODUIT: Poudre de sulfate de manganèse 32%****SECTION 1: IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR... Barentz Ingrédients Canada Inc.  
141 Hamilton Rd  
New Hamburg  
ON  
Canada  
N3A 2H1  
800-565-2474  
CODE DU PRODUIT.....CA-87-HFOMNSUPF50  
IDENTIFICATEUR DU PRODUIT.....Poudre de sulfate de manganèse  
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION.. Monohydrate de sulfate de manganèse .  
USAGE RECOMMANDÉ.....Engrais.  
RESTRICTIONS D'UTILISATION.....Non disponible .  
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE Barentz (519) 964-8708.

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION DES RISQUES..... Dommages oculaires graves - Catégorie 1. Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (Chronique) - Chronique 2 . Cible spécifique Toxicité des organes - exposition répétée - Catégorie 2 .  
MENTIONS D'AVERTISSEMENT..... Danger .  
MENTION DE DANGER ..... H318 - Cause de graves dommages oculaires . H411 - Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables . H373 - Peut causer des dommages aux organes du cerveau par une exposition prolongée ou répétée si elle est inhalée.  
CONSEILS DE PRUDENCE..... P260 Ne respirez pas de poussière, de fumée, de gaz, de brume, de vapeur ou de pulvérisation . P273 - Éviter la libération dans l'environnement . P280 Portez des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire, une protection du visage, une protection auditive . P305 + P351 + P338 + P316 SI DANS les YEUX : Rincez prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlève les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Continue de rincer . P319 Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien. P316 Obtenez immédiatement de l'aide médicale d'urgence . P391 Déversement collecteur . P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux .  
AUTRES DANGERS..... Aucune donnée spécifique disponible .

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

NOM CHIMIQUE	NOMS COMMUNS ET SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Monohydrate de sulfate de manganèse.	N/A	10034-96-5	98.6

**SECTION 4: PREMIERS SOINS**

VOIES D'EXPOSITION  
 INHALATION.....Évacuez la personne à l'air frais . Gardez la personne en position de repos confortable pour respirer . Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien .  
 ORALE.....Ne provoquez PAS de vomissements, ne faites jamais vomir une personne inconsciente ni boire des liquides . Offrez du repos, de la chaleur et de l'air frais . Bois beaucoup d'eau, consulte un médecin . Retirez immédiatement la victime de la source d'exposition .  
 CUTANÉE.....Retirez la personne affectée de la source de contamination . Consultez rapidement un médecin si des symptômes apparaissent après le lavage . Laver la peau avec du savon et de l'eau . Enlever les vêtements contaminés .  
 Oculaire.....Rincez à l'eau pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Vérifiez et retirez les lentilles de contact . Consultez un médecin si une irritation se développe et persiste .  
 SYMPTÔMES ET EFFETS.....Non disponible.

**PRODUIT: Poudre de sulfate de manganèse 32%****SECTION 4: PREMIERS SOINS**

NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL Traiter symptomatiquement .

**SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS Utilisez un agent extincteur adapté aux incendies environnants . Dioxyde de carbone . Chimique sec . Eau . Empêcher l'eau de ruissellement à entrer dans les égouts et les sources d'eau .

DANGERS PARTICULIERS. .... Lorsqu'ils sont chauffés et en cas d'incendie, des vapeurs ou gaz irritants peuvent se former . Dans le cas de gaz ferme, des gaz toxiques peuvent se former.

PRODUITS DE COMBUSTION ..... Aucune donnée spécifique .

DANGEREUX

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ..... Portez des appareils respiratoires autonomes et des vêtements de protection .

SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES & ..... Utilisez de l'équipement de protection individuelle . Assurez-vous d'une ventilation adéquate . Lavez soigneusement après la manipulation .

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

MESURES D'URGENCE. .... Évitez d'autres fuites ou déversements si c'est sécuritaire . Éviter la dispersion des matériaux déversés afin de minimiser la contamination des drains, des eaux de surface et souterraines . Éloignez le personnel inutile et non protégé .

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE Récupérez le produit en passant l'aspirateur, en pelletant ou en balayant . Gardez dans des contenants appropriés, correctement étiquetés et fermés pour l'élimination . Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, provinciales et fédérales dans une installation d'élimination des déchets approuvée .

**SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION ..... Manipuler selon de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité . Portez de l'équipement de protection individuelle . À utiliser seulement avec une ventilation adéquate . Il faut prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles . Éliminer toutes les sources d'allumage . Gardez le contenant fermé.

CONDITIONS DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE Magasiner selon la réglementation locale . À conserver dans un endroit bien ventilé . Conserver dans un endroit frais et sec . Gardez les contenants bien fermés quand ils ne sont pas utilisés .

INCOMPATIBILITÉS..... Substances fortement oxydantes . Agents réducteurs forts .

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
-------------	-----	----------------	-----	---------------	-----	-------

Monohydrate de sulfate de manganèse	0.5mg/m3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
-------------------------------------	----------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS ..... Assurez-vous d'une ventilation adéquate . Stations de lavage des yeux.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES ..... Assurez-vous d'une ventilation adéquate . Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être fournie .

PROTECTION DES MAINS..... Gants résistants aux produits chimiques et imperméables conformes à une norme approuvée .

PROTECTION DES YEUX. .... Utilisez des lunettes de sécurité ajustées et conformes à une norme approuvée .

PROTECTION DE LA PEAU. .... Manipuler selon de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité . Utilisez une crème pour la peau appropriée afin d'éviter que la peau ne sèche . Lavez-vous rapidement avec du savon et de l'eau si la peau est contaminée . Enlevez rapidement tout vêtement qui devient contaminé . Lavez-vous à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser la toilette . Ne pas fumer dans l'espace de travail . Portez des vêtements de protection appropriés et des chaussures de protection appropriées .

**PRODUIT: Poudre de sulfate de manganèse 32%****SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE..... Solide .  
 COULEUR..... Violet .  
 ODEUR..... Sans odeur .  
 POINT DE FUSION..... Non disponible .  
 POINT DE CONGÉLATION..... Non disponible .  
 POINT D'ÉBULLITION..... 850 degrés. C @ 160 mm Hg .  
 DOMAINE D'ÉBULLITION..... Non disponible .  
 INFLAMMABILITÉ..... Non applicable .  
 LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible .  
 LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible .  
 POINT D'ÉCLAIR..... Non disponible .  
 TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Non disponible .  
 TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION.. Non disponible .  
 pH..... Non disponible .  
 VISCOSITÉ CINÉMATIQUE..... Non disponible .  
 SOLUBILITÉ..... Soluble dans l'eau .  
 COEFFICIENT DE PARTAGE -..... Non disponible .  
 N-OCTANOL/EAU  
 TENSION DE VAPEUR..... Non disponible .  
 DENSITÉ..... Non disponible .  
 DENSITÉ RELATIVE..... 2.95 .  
 DENSITÉ RELATIVE DE VAPEUR..... Non disponible .  
 CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES Non disponible .

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ..... Aucune donnée spécifique de test concernant la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients . Stable à température ambiante et dans des conditions d'utilisation normales .  
 STABILITÉ CHIMIQUE..... Stable dans des conditions normales .  
 RISQUE DE RÉACTIONS..... Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les réactions dangereuses ne se produiront pas .  
 DANGEREUSES  
 CONDITIONS À ÉVITER..... Évitez la chaleur, les flammes et d'autres sources d'allumage . Évitez la chaleur excessive pendant de longues périodes . Évitez l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil .  
 MATIÈRES INCOMPATIBLES..... Substances fortement oxydantes . Agents réducteurs forts .  
 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION..... Le feu crée: Gaz/vapeurs/vapeurs toxiques de: Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2) et gaz sulfureux (SOx) .  
 DANGEREUX

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Monohydrate de sulfate de manganèse.	Non disponible	Non disponible
<b>VOIES D'EXPOSITION</b>		
OCULAIRE.....	Peut causer une irritation sévère des yeux .	
CUTANÉE.....	Agir comme un agent dégonflant sur la peau . Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation sévère . Peut causer des fissures de la peau et de l'eczéma .	
INHALATION.....	Une inhalation prolongée à haute concentration peut endommager le système respiratoire .	
ORALE.....	Peut causer des nausées, de l'estomac, des maux de tête, des étourdissements et de l'intoxication .	
SYMPTÔMES.....	Aucune donnée disponible .	
<b>CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES</b>		
CORROSION/IRRITATION.....	Aucune donnée disponible .	
CANCÉROGÉNÉCITÉ.....	Aucune donnée disponible .	
SENSIBILISATION.....	Aucune donnée disponible .	
TOXICITÉ POUR LES ORGANES.....	Aucune donnée disponible .	
<b>CIBLES (EXPOSITION UNIQUE)</b>		
TOXICITÉ POUR LES ORGANES.....	Aucune donnée disponible .	
<b>CIBLES (EXPOSITION RÉPÉTÉE)</b>		
DANGER PAR ASPIRATION.....	Aucune donnée disponible .	
LES EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS	Aucun effet significatif connu ni danger critique .	

**PRODUIT: Poudre de sulfate de manganèse 32%****SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

ÉCOTOXICITÉ..... Toxique pour les organismes aquatiques, peut causer des effets indésirables à long terme dans l'environnement aquatique .

PERSISTANCE ET DÉGRADATION..... Aucune donnée disponible .

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION..... Aucune donnée disponible .

MOBILITÉ DANS LE SOL..... Aucune donnée disponible .

AUTRES EFFETS NOCIFS..... Aucun effet significatif connu ni danger critique .

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

PROCÉDURES DE GESTION..... La génération de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible .

MÉTHODES D'ÉLIMINATION..... Disposition conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux .

EMBALLAGES CONTAMINÉS..... Puisque les contenants vides peuvent retenir des résidus de produit, respectez les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant .

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TDG / DOT..... Réglementé .

NUMÉRO NU..... ONU 3077 .

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE..... SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S (Sulfate de manganèse) .

TRANSPORT

CLASSE..... 9 .

GROUPE D'EMBALLAGE..... III .

IMDG..... Réglementé .

NUMÉRO NU..... ONU 3077 .

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE..... SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S (Sulfate de manganèse) .

TRANSPORT

CLASSE..... 9 .

GROUPE D'EMBALLAGE..... III .

IATA..... Réglementé .

NUMÉRO NU..... ONU 3077 .

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE..... SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S (Sulfate de manganèse) .

TRANSPORT

CLASSE..... 9 .

GROUPE D'EMBALLAGE..... III .

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX..... Polluants marins .

TRANSPORT EN VRAC SELON..... Non disponible .

L'ANNEXE II CONVENTION MARPOL 73/78 ET RECUEIL IBC

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES..... Lisez les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant la manipulation

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

DSL..... Non répertorié .

TSCA..... Non répertorié .

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ..... Toutes les informations contenues dans cette FDS sont basées sur des données obtenues auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Cette information est considérée comme exacte et est offerte uniquement comme guide pour la manipulation de ce matériau et de ces conditions spécifiques. L'utilisation et la manipulation de ce matériau peuvent nécessiter des considérations alternatives et supplémentaires. Aucune garantie n'est offerte ou implicite, et l'entreprise ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures ou dommages consécutifs pouvant découler des informations contenues ici .

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires

RECENTE VERSION REVISEE..... 2026-04-16